

- "Secondes intercalaires"

Déjà en 2011, Denis Savoie évoquait dans son article : "Vers une nouvelle échelle de temps? conséquences pour la gnomonique" (CI 24 page 4), l'éventualité de la suppression des secondes intercalaires. Voici les dernières nouvelles sur ce sujet.

° Informations de N. Marquet :

Pas de seconde intercalaire au 31 décembre 2022 : Voir le fichier ci-joint : Astro_Seconde intercalaire-bulletin.pdf

La seconde intercalaire "disparaîtra avant 2035" : Disparition de la seconde intercalaire ("20 minutes" du 21 novembre 2022) :

« L'ajout d'une seconde "intercalaire", pour corriger le "temps universel coordonné" (UTC) en fonction de la rotation de la Terre va disparaître d'ici à 2035.

La décision a été prise par les scientifiques et les représentants des gouvernements réunis à la "Conférence générale des poids et mesures", vendredi à Versailles.

Le but de cette réforme ? Éviter les difficultés posées par la prise en compte de cette correction, dans les systèmes d'infrastructures numériques ou de communication. Ces systèmes, comme ceux de navigation par satellite, fonctionnent de manière extrêmement précise grâce à des horloges atomiques.

Le "temps universel coordonné" est le seul à faire foi officiellement. Il est calculé à partir de mesures obtenues avec des horloges atomiques, corrigées du temps astronomique, ou "temps GMT", qui est, lui, calculé à partir de la vitesse de rotation de la Terre ».

° Informations de D. Savoie :

« Il faut préciser que ce projet de réforme de UTC est issu des résolutions de la dernière réunion du Bureau International des Poids et Mesures qui s'est tenue à Versailles du 15 au 18 novembre dernier. Je joins le rapport officiel (Resolutions-2022.pdf) où il est question (page 7-8) de l'avenir de UTC. Pour les cadrans solaires, cela aura des répercussions à terme puisqu'il faudra tenir compte d'une quatrième correction pour passer du temps solaire vrai au temps légal ».